

CAP Locales B et C du 08-10-2019

Déclaration Liminaire Commune FO-DGFIP64 :

Madame la Présidente,

En préambule, les élus **FO-DGFIP64** tiennent à préciser qu'ils participent à cette CAP uniquement dans l'intérêt des agents.

Les élus **FO-DGFIP64** ne mettront pas en exergue la souffrance dans tel poste ou tel service tant le tagerfip semble s'éloigner de plus en plus de la réalité, du vécu au quotidien de nos collègues.

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader **pour tous les agents** malgré les restructurations initiées par vos soins depuis 2018 et ce n'est pas la « géographie improvisée » qui remédiera à cet état de fait.

Les élus l'ont bien compris, les agents également en signant la pétition contre ce projet. En 10 jours, elle a recueilli 600 signatures.

Tous ces projets sont voués à l'échec sauf à considérer qu'ils ont pour unique objectif les suppressions d'emplois encore et toujours à la DGFIP. 5775 emplois supprimés sur 3 ans aux Finances et supportés en grande partie par la DGFIP. Nous ne sommes pas dupes, ce chiffre, inférieur aux annonces gouvernementales, est uniquement destiné à faire passer les réformes. Après 2022, les pertes de mission annoncées devraient contribuer à l'accélération du mouvement.

Et mouvement il y en aura !

La loi sur la transformation de la Fonction Publique nous promet des lendemains qui déchantent.

Exit les Organisations Syndicales qui n'auront plus droit de regard sur les mutations, les avancements, les promotions des agents.

Exit le CHS-CT réduit en sous-commission à un moment où les conditions des agents vont se dégrader encore et encore.

Bonjour le recours à la mobilité forcée, aux contractuels, à la rupture conventionnelle et au chômage !

Ajouter à cela le manque de reconnaissance total à l'égard des agents, les pressions de tout ordre, les congés maladie, longue durée, les dépressions et burn out.

Force est de constater que le démantèlement de la **DGFIP** est acté et que le Statut de la Fonction Publique rangé aux oubliettes.

Ne comptez pas sur les élus **FO-DGFIP64** pour participer à cette œuvre de destruction massive.

FO-DGFIP64 reste très attaché au paritarisme.

Pour **FO-DGFIP64** les CAP locales sont les garantes de l'égalité de traitement des agents et doivent le demeurer !

FO-DGFIP64 demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'instauration d'un véritable dialogue social.

Compte-rendu des CAP

Mme Cheylan présidait ces CAP en l'absence de Mme Guichandut, aux côtés de Mme Baranger (qui remplace M Daréous) et M Pontis .

► CAP des Cadres B (9h30)

La Présidente n'a rien ajouté suite à la déclaration liminaire. Elle a toutefois précisé qu'elle reviendrait vers les OS en ce qui concerne les mutations des cadres B actuellement en école et affectés dans les Pyrénées Atlantiques.

La particularité de cette promotion est d'être affectée dans le Département de manière «affinée» pour la plupart des agents, au tout début de leur scolarité, afin de procéder à une spécialisation des métiers.

Sylvie Serre, qui siège également en CAP Nationale, a souligné la problématique de ces affectations eu égard à l'ancienneté administrative des agents des PA qui sont actuellement ALD et qui auraient souhaité des postes attribués lors de ces primo affectations, notamment sur la Côte Basque.

Rappelons au passage que la Direction a toujours précisé que les besoins se situaient sur le Béarn.

La loi sur la transformation de la Fonction Publique ayant été adoptée début août, il n'y aura pas de Cap locale d'affectation début mai 2020 mais l'administration s'est engagée à nous donner toutes les informations utiles à la compréhension de ces dernières.

La prochaine CAP de liste d'aptitude prévue la deuxième semaine de novembre 2019 devrait être, en ce sens, la dernière également.

En ce qui concerne le recours de notre collègue cadre B et défendue par une autre OS, afin de conserver une certaine confidentialité, nous n'évoquerons que les grandes lignes. Ce dernier portait sur l'enlèvement d'une phrase sur les débits horaires ainsi que le déplacement d'une croix de très bon vers excellent.

La Présidente a accepté de modifier la phrase et de reprendre celle figurant sur la notation 2017. Par contre, elle a refusé et suivi le Chef de service sur le positionnement de la croix.

Seuls les représentants FO-DGFIP64 et CGT votaient:

2 Voix contre FO-DGFIP64 1 Voix contre CGT 3 Voix pour Administration.

En questions diverses, la Direction a précisé qu'un contrôleur serait affecté à Pau CH à l'issue de la scolarité.

Par ailleurs, un autre poste est susceptible de se libérer et donc d'être pourvu.

Le remplacement de l'agent d'accueil de la DDFIP (départ à la retraite en fin du mois) est à l'étude. La Présidente a rappelé que cette charge incombait au service BIL. Elle souhaiterait une fermeture les après-midi.

Le cas de Morlaas a été évoqué, la Comptable actuelle assurant un interim.

Vos élus en CAP Titulaires : Sylvie Serre (SIP Bayonne/Anglet) et Emmanuelle Aubin (PCE Bayonne)

Suppléant(e)s : Jean Bernet (Trésorerie Oloron) et Anne Kling excusée (Trésorerie Béarn des Gaves)

► **CAP des CADRES C (10h30)**

FO-DGFIP64 défendait le seul dossier de recours en notation. Ici également pour des raisons de confidentialité, seules les grandes lignes seront exposées, les représentantes FO se chargeant d'un compte-rendu complet auprès de la ou le collègue nous ayant confié le dossier.

Sur ce dossier entre 2017 et 2018 il y avait une incohérence au niveau du « sens du service public » alors que l'agent(e) a rendu un service public identique et de qualité. La Présidente a accepté de modifier l'appréciation générale en reprenant les termes de la notation 2017 plus favorable. Par contre elle a refusé de revenir sur les résultats professionnels au regard des objectifs assignés ainsi que sur le tableau synoptique, ce qui a suscité le vote contre de notre représentante.

Nous resterons vigilant sur ce cas comme sur bien d'autres car il ne faudrait pas, avec la dégradation des conditions de travail, que certains ne fassent peser sur les agents une surcharge de travail ou des pressions de tous ordres, alors que ces derniers sont déjà « pressés comme des citrons ». « On ne peut être à la fois au four et au moulin » !

Vote contre : unanime FO 1 Voix CGT 1 Voix Solidaires 1 Voix

Vos élus en CAP Titulaires : Laurence Ossun (SIP Pau)

Myriam Cannone (experte SIP Pau)

Anna Simonovska excusée (SIP Pau)

PS : le service RH nous informe par mail ce jour qu'il y a eu 6 recours hiérarchiques tous grades confondus.